

Mandant	Commune de Collonge-Bellerive (GE)
Mission	Stratégie pour les espaces publics communaux
Fonction	Urbaniste
Période	Mai 2017 – juin 2018

La commune de Collonge-Bellerive est divisée en villages et hameaux, constituant les cœurs historiques et patrimoniaux de la commune et elle est composée d'une structure d'espaces publics en placettes et parvis. Elle présente une situation privilégiée entre les rives du lac, la zone agricole et les coteaux viticoles et jouit de la présence d'éléments paysagers d'importance. La majorité du tissu bâti est constituée de la zone 5, offrant peu d'espaces publics ou de perméabilités piétonnes et visuelles entre les quartiers, vers les rives du lac et les centres villageois. Par ailleurs, vu la pluralité de pôles de vie, les nombreux équipements sont disséminés à travers le territoire et pas toujours bien reliés entre eux et aux espaces publics existants. Le maillage actuel nécessite donc d'être valorisé, complété et renforcé pour offrir une vraie lisibilité et cohérence d'ensemble entre les espaces publics de Collonge-Bellerive.

L'objectif de la stratégie est de proposer une approche sensible et qualitative des espaces publics et ouverts de Collonge-Bellerive basée sur les développements futurs (Pallanterie, les Tattes), les axes de déplacements et les qualités paysagères de la commune. Cette approche s'exprime à travers la définition d'une charpente afin de mettre en réseau les centralités bâties et paysagères, de valoriser les espaces existants et de consolider leurs connexions.

La stratégie doit également permettre d'assurer une cohérence entre les différents projets, de coordonner et prioriser les actions à mener sur les espaces publics du territoire communal.

